

BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 1

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur

Secrétaire : Mme Sylvie COUTURIER, CPE

Membres présents : 16

M. SCHWALM, Proviseur, constate que 16 membres du CA sont présents et que le quorum est atteint.
Il déclare le conseil d'administration ouvert à 18h20.

➤ **Approbation du compte rendu du CA du 2 décembre 2013.**

Le compte rendu du CA du 2 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Approbation de l'ordre du jour**

M. Schwalm, proviseur, soumet l'ordre du jour aux membres du CA et rajoute quelques points à l'ordre du jour :

- Ventilation des subventions globalisées état (BOP 2013)
- autorisation de signature pour la nouvelle convention avec le Greta de Dole.
- autorisation de signature pour les conventions de partenariat avec les associations AGORA et Club 41.
- point sur la commission travaux
- modification du règlement intérieur à propos du vapotage.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Organisation de l'action éducative

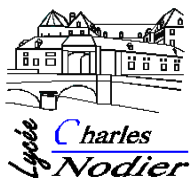
1.1 Ventilation de la Dotation Horaire Globalisée pour l'année scolaire 2014-2015

M. Schwalm, proviseur, donne les grandes axes de la politique du ministère de l'Education Nationale pour la rentrée 2014 : 63 milliards d'euros affectés à l'Education Nationale, création de 8804 postes, 27000 recrutements, augmentation du budget de 750 millions par rapport à cette année, priorité donnée au recrutement et à la formation professionnelle.

Au niveau académique, les grands axes sont : un effort est fait sur la formation initiale, plus de places seront ouvertes en lycée d'enseignement général qu'en lycée professionnel, stabilité des effectifs dans l'ensemble.

Pour le lycée Nodier, une dotation de 1099 heures est attribuée pour l'année 2014-2015 dont 144 heures pour les sections BTS. Cette dotation se découpe en 989 heures postes et 110 heures supplémentaires année. La situation reste stable par rapport à cette année. Le rapport nombre total heures d'enseignement et nombre total des élèves du lycée est de 1.33 pour l'année 2013-2014 et sera de 1.34 l'an prochain.

La dotation est liée à la structure des classes du lycée et à l'affectation des élèves effectuée par le Rectorat.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 2

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET	Réservé au Directeur académique
-------	---------------------------------------

M. Schwalm, proviseur, explique la méthodologie utilisée pour ventiler ces heures.

- une concertation de chaque équipe disciplinaire a été faite en janvier.
- le conseil pédagogique a validé la DGH.
- le CVL a validé la DGH.
- la commission permanente a validé la DGH.

Etapes de travail :

- Projection de la structure : 8 classes de 2° de 35 élèves, 7.5 classes de 1°, 7.5 classes de Term, 2 classes de BTS.
- Projection des effectifs par groupes prévisionnels d'après une moyenne des taux de passage.
- Ventilation en terme de moyens enseignants
- Ventilation des matières transversales (TPE, ECJS, AP) par disciplines.
- Synthèse de l'ensemble des heures enseignement, plus les heures statutaires (labo, chaire, pondération BTS, chorale, UNSS)
- Ventilation transposée matières / disciplines.
- Récapitulation sur le TRMD (tableau de répartition des moyens disponibles)

Un élève est parti à 18h45 et ne participe plus aux votes.

Sont soumis au vote :

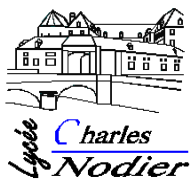
- **La ventilation horaire pédagogique. Adoptée : 14 Pour, 1 Abstention.**
- **(Acte administratif 44 -2013-2014)**
- **Le TRMD. Adopté : 14 Pour, 1 Abstention.**
- **(Acte administratif 45 -2013-2014)**

1.2 Validation des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2014-2015

Le conseil pédagogique a proposé de retenir différents projets qui seraient financés par 4 HSA :

- 2 heures d'EPS en BTS
- Un atelier de préparation aux concours sciences politiques
- Une action de partenariat MJC, médiathèque, CDI, professeurs d'espagnol avec un dessinateur argentin
- Un club journal
- Le Goncourt des lycéens
- Un club photo
-

Ces projets sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.
(Acte administratif 46 -2013-2014)



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

1.3 Validation de projets de sorties

1.3.1 Dans le cadre de l'enseignement de l'espagnol

Deux sorties non obligatoires sont proposées :

- le 31/01/2014 une sortie cinéma a été effectuée avec des élèves hispanisants pour un coût de 3 euros/ élève.
- Le mardi 20 mai 2014, la participation d'élèves au festival des scènes méditerranéennes est programmée pour un coût de 10 euros/élèves.

Ces sorties sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.
(Acte administratif 47 -2013-2014)

1.3.2 Dans le cadre de l'enseignement de la discipline PFEG

Mme Goguely, professeur de SES, participe, avec sa classe de seconde, à un concours sur la création d'une entreprise, financé par l'ordre des experts comptables. Quatre élèves participeront à la finale le lundi 17 février à Dijon.

Cette sortie est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 48 -2013-2014)

M. Schwalm, proviseur, en profite pour signaler qu'une réunion sera programmée courant mars afin d'effectuer une réécriture de la charte des voyages. Cette charte devrait être opérationnelle à la rentrée 2014.

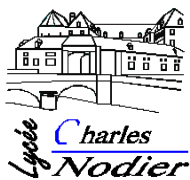
M. Schwalm, proviseur, informe le CA qu'avec l'aide de M. Jourdan, professeur de SVT, le lycée va refonder son site internet et le rendre plus dynamique. Ceci devrait se faire d'ici les vacances de printemps.

2. Fonctionnement matériel et financier

2.1 Tarif de remboursement au km (frais de déplacement de stage des étudiants BTS)

Un tarif moyen calculé sur la base SNCF est proposé : 12 centimes d'euros du kilomètre à compter du 01/01/2014.

Le tarif est soumis au vote et adopté à l'unanimité.
(Acte administratif 49 -2013-2014)



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 4

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

2.2 Déclaration CNIL pour l'utilisation du système e-sidoc (système d'information documentaire en ligne)

Le système e-sidoc permettra d'optimiser les ressources du CDI et d'avoir accès en ligne au fonds documentaire.

L'autorisation de demande est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Acte administratif 50 -2013-2014)

L'acte réglementaire est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

(Acte administratif 51 -2013-2014)

2.3 DBM pour information (budget 2013) - Ventilation des subventions globalisées (BOP – Budget Opérationnel de Programme) – DBM pour information (Budget 2014)

M. Schwalm, proviseur, présente pour information, différentes Décisions Budgétaires Modificatives, effectuées afin d'ajuster et régulariser le budget initial 2013 et 2014.

Puis, M. Schwalm, proviseur, propose que les subventions globalisées d'état (BOP 141 et 230) d'un montant total de 12 991 euros soient ventilées au budget 2013 du lycée de la façon suivante :

- 2657.82 euros pour régler les droits de reprographie
- 10333.18 euros en participation voyage des enseignants.

La ventilation proposée est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Acte administratif 52 -2013-2014)

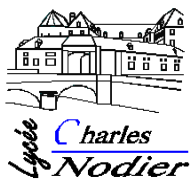
M. Schwalm, proviseur, annonce au CA que de nombreuses subventions n'ont pas été utilisées et seront perdues pour le lycée si elles ne sont pas utilisées rapidement. Des subventions datant de 2010 sont inutilisées. Les membres du CA sont stupéfaits et inquiets devant de tels dysfonctionnements de gestion précédente. M. Schwalm, proviseur, informe le CA qu'un audit est effectuée par la trésorerie générale et que le rapport sera transmis prochainement à la Cour des Comptes.

Pour une plus grande visibilité, M. Schwalm, proviseur, propose que les subventions connues soient, à l'avenir, inscrites au budget du lycée dès leur réception.

La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Acte administratif 53 -2013-2014)

M. Lebrun, professeur de SES, demande si le financement de tablettes et d'ouvrages numériques est envisageable au sein du lycée. M. Schwalm, proviseur, répond que la question est à l'étude à la Région et que nous pourrions éventuellement mettre en place une expérimentation en SES.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 5

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

2.4 Point sur la commission travaux

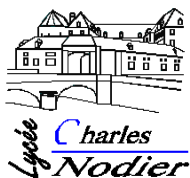
M. Schwalm, proviseur, informe le CA du contenu de la commission travaux effectuée le 30/01/2014 :

- Les réfections des salles 300 continuent à un rythme soutenu et devraient se terminer aux vacances de printemps.
- Les chéneaux des bâtiments externat ont été nettoyés.
- 112 fiches de travaux ont été déposées dont 101 ont été traitées en moins de quatre jours.
- toutes les serrures des portes extérieures du lycée vont être changées rapidement afin de sécuriser le lycée. Le projet d'uniformiser toutes les serrures salles devrait se concrétiser avant la fin de l'année scolaire.
- un projet de restructuration de salles BTS est à l'étude. Une aide de l'EMOP de Duhamel est demandée.
- un projet de réfection des bureaux administratifs est à l'étude.
- le remplacement de la moquette au mur dans les couloirs de l'internat par de la fibre de verre devrait avoir lieu en fin d'année scolaire.
- la porte métallique d'une grille extérieure du lycée, qui avait été enfoncée par un automobiliste l'an dernier devrait être réparée dans quelques jours. 1500 euros sont en attente à la région pour financer cette réparation qui a été payée par l'assurance de l'automobiliste fautif.
- le parc automobile du lycée a du être immobilisé quelques temps. L'entretien des véhicules n'avait pas été effectué et mettait gravement en danger le personnel. Les réparations ont été effectuées pour un montant de 2000 euros.

M. Guyot, professeur d'EPS, s'inquiète de l'arrivée de la fibre optique au gymnase. M. Bergerot, proviseur adjoint, explique que la fibre optique installée l'an dernier a été mal posée et n'est pas en état de fonctionnement. La région se préoccupe de ce problème et négocie avec l'entreprise qui a effectué les travaux le renouvellement de la fibre.

M. Schwalm, proviseur, informe le CA qu'une réunion avec la Région doit avoir lieu après les vacances de février. La Région envisage de faire un gros effort de restructuration sur le lycée qui devrait demander au préalable une étude approfondie et qui entrainera certainement des désagréments de fonctionnement. Les études concernent le câblage téléphonique, informatique, la mise aux normes électriques, les alarmes, les sonneries, la restructuration des salles de sciences et des laboratoires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les membres du C.A se montrent ravis du nouvel intérêt que la Région porte au lycée Nodier.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 6

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

3. Contrats, conventions et marchés

3.1 Autorisation de signature pour les conventions de stage de l'UFC et l'ESPE (étudiants de Master1)

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 54 -2013-2014)

3.2 Autorisation de signature pour les conventions de stage de l'UFC (stage de préprofessionnalisation)

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 55 -2013-2014)

3.3 Autorisation de signature pour les conventions avec le lycée Friant de Poligny

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 56 -2013-2014)

3.4 Autorisation de signature pour la convention avec l'office de Tourisme de Zaragora
Convention pour 10 étudiants de BTS.

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 57 -2013-2014)

3.5 Autorisation de signature pour la convention concernant la section sportive aviron

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 58 -2013-2014)

3.6 Autorisation de signature pour la convention avec la Maison des Lycéens

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 59 -2013-2014)

3.7 Autorisation de signature pour la convention avec l'association ANAP

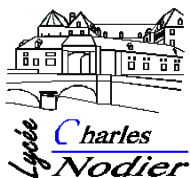
L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 60 -2013-2014)

3.8 Autorisation de signature pour le contrat de maintenance des installations de visio-conférence

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 61 -2013-2014)

3.9 Autorisation de signature pour la nouvelle convention GRETA de Dole

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.
(Acte administratif 62 -2013-2014)



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 4
Folio : 7

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
11/02/2014

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

3.10 Autorisation de signature pour la convention de partenariat avec le club Agora et le Club 41.

M. Corrotte, professeur de BTS, précise que ces clubs ont demandé l'aide des étudiants pour une visite de la ville de Dole.

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Acte administratif 63 -2013-2014)

3.11 Autorisation de signature pour l'adhésion au dispositif « dynastage »

Le dispositif facilite le soutien financier des étudiants BTS en stage à l'étranger.

L'autorisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Acte administratif 64 -2013-2014)

4. Questions diverses

- Modification du règlement intérieur à propos du vapotage dans le lycée.

M. Schwalm, proviseur, demande l'interdiction de la cigarette électronique au lycée. Le CVL, consulté sur ce sujet, a donné son accord.

Mme Couturier, CPE, propose d'apporter la modification suivante au règlement intérieur :
Paragraphe 5.1 : Interdiction de fumer et de vapoter

Conformément à la loi, l'usage du tabac est interdit dans l'enceinte du lycée. Cette interdiction s'applique à l'ensemble de la communauté éducative.

L'usage de la cigarette électronique répond aux mêmes règles que l'usage du tabac.

Le projet de modification du règlement intérieur est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

(Acte administratif 65 -2013-2014)

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur lève la séance à 20h.

Le Président : Monsieur Frédéric SCHWALM, Proviseur

Le Secrétaire de Séance : Madame COUTURIER, CPE